



PRÉFET DU RHÔNE

DIRECTION DE LA SÉCURITÉ ET DE LA PROTECTION CIVILE

SERVICE INTERMINISTÉRIEL DÉPARTEMENTAL DE PROTECTION CIVILE

AVIS DE CONSULTATION AU PUBLIC

PLAN ORSEC PPI (Plan Particulier d'Intervention) Gare de Triage de SIBELIN

Conformément à l'article R 741-26 du code de la sécurité intérieure, le préfet porte à la connaissance du public le projet de réalisation du plan ORSEC PPI Gare de Triage de SIBELIN à Feyzin et Solaize du lundi 17 août 2020 au mardi 15 septembre 2020.

Ce plan de secours est consultable en préfecture du Rhône (SIDPC) et dans les mairies concernées suivantes :

Pour le département du Rhône : Lyon, Beauvallon, Brignais, Bron, Chaponnay, Chaponost, Charly, Chassieu, Communay, Corbas, Echalas, Feyzin, Francheville, Givors, Grigny, Irigny, Loire-sur-Rhône, La Mulatière, Marennes, Millery, Mions, Montagny, Mornant, Orliénas, Oullins, Pierre-Bénite, St Fons, St Genis Laval, St Laurent d'Agnay, St Pierre de Chandieu, St Priest, St Romain-en-Gal, St Symphorien d'Ozon, Ste Foy-les-Lyon, Sérézin-du-Rhône, Simandres, Solaize, Soucieu-en-Jarrest, Taluyers, Ternay, Toussieu, Vénissieux, Vernaison et Vourles.

Pour le département de l'Isère : Chasse-sur-Rhône, Chuzelles, Luzinay, Serpaize, Seyssuel, Vienne et Villette-de-Vienne.

En préfecture du Rhône et dans les mairies un registre d'observations est mis à disposition du public.